

# Règlement général du Trail Dérouille au Lac des Sapins du 03/07/2022

## Organisateurs

Association Cublize Athlétique (Y' A.C.A Courir)

## Départs & horaires

27km : 8h30 => Devant la Salle des Sports Daniel Barberet à Cublize

12km : 9h00 => Devant la salle des Sports Daniel Barberet à Cublize

10km : 9h30 => Devant la caserne des pompiers de Cublize (rue du Stade)

5km : 9h45 => Devant l'entrée du camping du Lac des Sapins

Une barrière horaire a été instaurée sur le parcours 27km : les concurrents devront rallier le km 10 avant 10h30. Passé ce délai, à ce même point de contrôle, les coureurs seront redirigés sur un tracé retour, ils seront alors non classés sur le 27km. (Puces récupérées au km10).

## Arrivées

Salle des Sports Daniel Barberet à Cublize

## Engagement

La Participation à cette compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.
- Ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
- Le certificat médical n'est plus obligatoire depuis cette année pour les mineurs, il peut être remplacé par un questionnaire de santé comme indiqué dans la Réglementation Running 2022). (Sur demande, nous pouvons vous fournir ce questionnaire santé).

### 3- CERTIFICAT MEDICAL, LICENCE ET QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES MINEURS

Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
  - Fédération des clubs de la défense (FCD),
  - Fédération française du sport adapté (FFSA),
  - Fédération française handisport (FFH),
  - Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
  - Fédération sportive des ASPTT,
  - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
  - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
  - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),
- ou pour les majeurs d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical
- ou pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

### Catégories autorisées

Suivant les épreuves, les catégories autorisées sont :

5 kms (20m de dénivelé + ) : à partir de la catégorie Minime (né(e) s en 2008 et avant)

10 kms (40m de dénivelé + ) : à partir de la catégorie Cadet (né(e) s en 2006 et avant)

12 kms (275m de dénivelé + ) : à partir de la catégorie Cadet (né(e) s en 2006 et avant )

27 kms (1000m de dénivelé + ) : à partir de la catégorie Espoir (né(e) s en 2002 et avant )

### Inscriptions

A prioriser sur [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr) jusqu'au vendredi 1er juillet 2022 à minuit.

Possibilité d'inscription sur place, le jour de la course, jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course (une majoration de 2€ par coureur sera appliquée). Ouverture des inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022.

### Tarifs

5km : 6€ (8€ le jour de la course)

10km : 10€ (12€ le jour de la course)

12km : 11€ (13€ le jour de la course)

27km : 20€ (22€ le jour de la course)

### Retrait des dossards

A la salle des sports Daniel Barberet à Cublize, le dimanche 01 juillet 2022 dès 7h et jusqu'à 15 minutes avant le départ de la course.

### **Chronométrage**

Assurée par la société Logicourse agréée FFA, par puce fixée sur la chaussure et devant être rendue dans le sas d'arrivée.

**Dossard positionné obligatoirement sur la poitrine.**

### **Ravitaillements**

Du fait de points de passages communs entre les différents parcours, il vous sera proposé de nombreux ravitaillements sur le tracé, ainsi qu'un ravitaillement d'arrivée pour tous.

27km : aux kms 4 - 8,5 - 16 - 21 - 25,5 (point d'eau uniquement).

12km : aux kms 4 - 8 - 10,5 (point d'eau uniquement).

10km : aux kms 2,5 - 7,5 (point d'eau uniquement)

5km : au km 2,5 (point d'eau)

### **Matériel obligatoire pour les parcours trail**

Gobelet individuel, sifflet, réserve d'eau (boucle en autosuffisance), téléphone.

### **Résultats**

Les résultats seront affichés à la salle des sports de Cublize au fil des arrivées & sur le site [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr) en fin d'après-midi.

### **Récompenses**

Pour chaque course, récompenses aux **3 premiers au scratch en masculins et féminines ainsi qu'aux premier(er)s de chaque catégorie** (*Minimes* nés en 2007 et 2008 / *Cadets* nés en 2005 et 2006 / *Juniors* nés en 2003 et 2004 / *Espoirs* nés de 2000 à 2002 / *Séniors* nés entre 1988 et 1999 / **M0-M1**= nés entre 1978 et 1987 / **M2-M3** = nés entre 1968 et 1977 / **M4-M5** = nés entre 1958 et 1967 / **M6 et plus** : né avant 1957).

### **Divers**

Une consigne et des douches seront à disposition des coureurs à la salle des sports de Cublize.

### **Sécurité**

La sécurité sera assurée par des bénévoles équipés de maillots distinctifs, postés aux endroits stratégiques de la course, notamment aux intersections afin de réguler la circulation.

En cas de problème (abandon, accident, ...) les participants se doivent mutuellement secours et entraide. Tout incident doit être signalé au bénévole le plus proche.

Les participants s'engagent à respecter la propreté de la nature et le code de la route.

### **Assistance médicale**

Un médecin sera présent en permanence sur la course, il sera joignable par téléphone.

Une équipe de secouriste sera présente sur les lieux de départs et arrivées aux abords de la salle des sports de Cublize. Les numéros de secouristes seront donnés aux bénévoles le jour de la manifestation.

### **Assurance**

Le club organisateur est couvert par une assurance concernant sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants.

### **Information et liberté**

J'autorise les organisateurs de cette course, ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Conformément à la loi informatique et liberté, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification et de suppression des données personnelles les concernant, en faisant une demande écrite auprès de Y' A.C.A Courir.

### **Règlement**

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment.